

**ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE**

—
PROJETS ET ACTIONS

2nd DEGRÉ – 2024-2025



LIVRE ET LECTURE

Jeunes en librairies

Le principe

Les classes inscrites bénéficient de deux actions. D'une part, elles se rendent en bibliothèque où elles reçoivent une formation sur les métiers du livre. D'autre part, elles se rendent en librairie, où chaque élève de la classe dispose d'un bon d'achat de 30€ à dépenser en livres. Chaque classe est appariée par la DRAAC à une des librairies et bibliothèques de l'académie.

Période

Tout au long de l'année scolaire.

Budget

Les bons d'achat sont pris en charge par la DAC, le rectorat et l'ARLL. Seuls les frais de transport des élèves vers les librairies et les bibliothèques sont à la charge des établissements.

Modalités d'inscription

Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.



BDz'îles

Le principe

BDz'îles est un prix littéraire de bandes dessinées destiné aux collégiens et lycéens d'outre-mer. D'une part, les élèves élisent les deux bandes dessinées qu'ils préfèrent, en collège et en lycée, et participent à plusieurs actions et concours, variables selon les établissements. D'autre part, certaines classes reçoivent la visite d'un auteur de bandes dessinées, qui sera en 2024-25 Alexandre Clérisse.

Période

Tout au long de l'année scolaire. Venue de l'auteur vers mars 2025.

Budget

Les bandes dessinées de la sélection doivent être achetées par les établissements, en général sur le budget du CDI. Le reste est pris en charge par l'ARLL, la DAC et le rectorat.

Modalités d'inscription

Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.



La belle harangue

Le principe

Dans le cadre d'un projet national, les jeunes sont invités à écrire un texte et à haranguer un public choisi. Le thème pour l'année 2025 n'est pas encore annoncé.

Période

Mars 2025, coïncidant avec la Semaine de la langue française et de la francophonie.

Budget

Projet ne nécessitant en général pas de financement.

Modalités d'inscription

Se renseigner auprès du référent culture de l'établissement.



« Et si on lisait à voix haute ? »

Le principe

Dans le cadre d'un partenariat national avec l'émission « La Grande librairie », les élèves des classes inscrites sont invités à lire un texte littéraire à voix haute. Un gagnant est sélectionné pour chaque classe participante ; les gagnants de chaque classe sont invités à lire un autre texte pour participer à la finale académique. Enfin, un gagnant académique est sélectionné par un jury et participe à la finale nationale.

Période

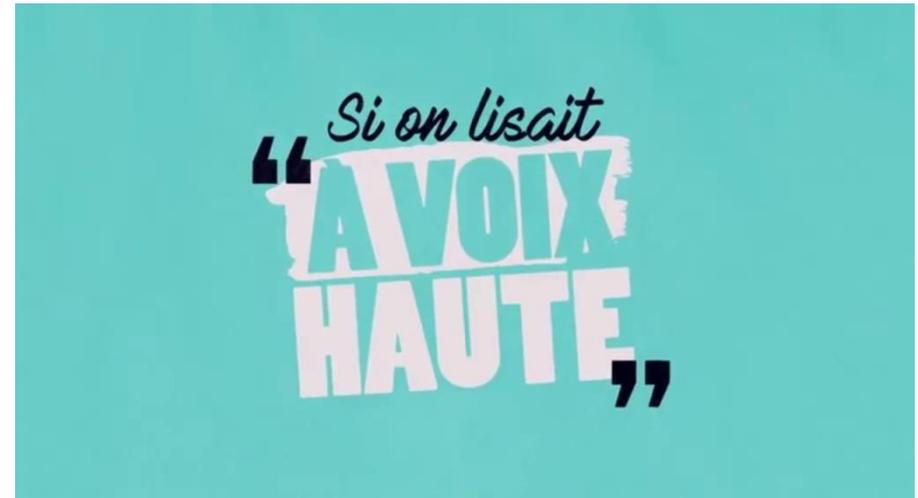
Entre décembre et février.

Budget

Opération ne nécessitant pas de financement.

Modalités d'inscription

Transmises par la DRAAC *via* le référent culture lors du lancement de l'opération.



La nuit de la lecture

Le principe

Un ensemble d'événements *in situ* ou numériques autour de la lecture, avec une boîte à idées disponible pour mettre en place des actions numériques ou autres.

Période

Janvier 2025.

Budget

Des chèques-lire peuvent être demandés.

Modalités d'inscription

Renseignements sur le site <https://nuitdelalecture.culture.gouv.fr>.



Le printemps des poètes

Le principe

Les professeurs volontaires inscrivent des classes à un projet au choix parmi deux proposés dans le cadre d'une action nationale axée sur un thème qui change chaque année ; le thème de l'année 2024-25 n'est pas encore connu. Les projets ont pour but de faire découvrir la poésie aux élèves et d'éveiller leur sensibilité à cette forme d'art.

Période

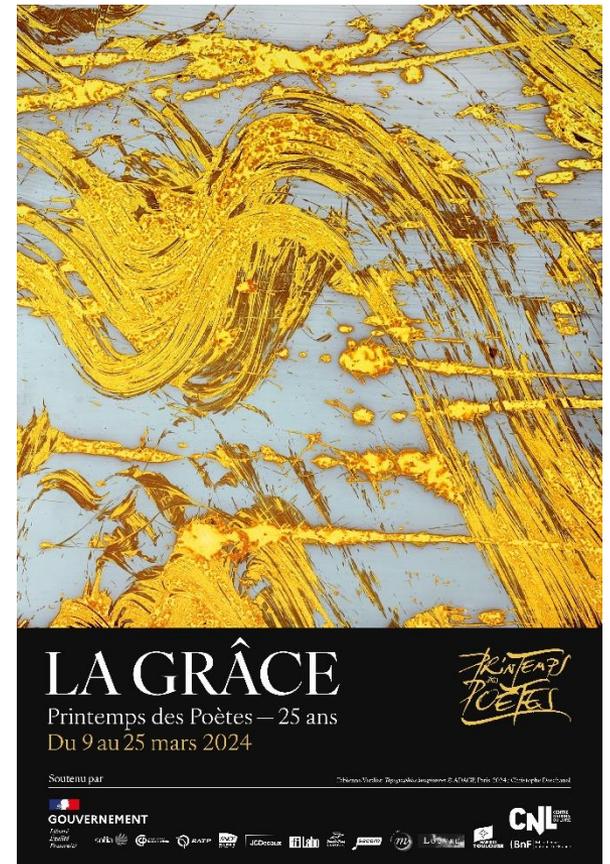
Mars 2025.

Budget

Projet ne nécessitant en général pas de financement.

Modalités d'inscription

Renseignements sur <https://www.printempsdespoetes.com/>.



Dessine-moi une histoire

Le principe

Le dessinateur Fred Theys se rend auprès de classes pour y présenter un spectacle qui repose sur une interaction avec les élèves, qui inventent collectivement une histoire dessinée en direct par l'auteur. Il leur permet également de découvrir des techniques de création picturale.

Période

Du 12 au 23 février 2024.

Budget

Les établissements doivent prévoir environ 100€ pour l'achat de livres et de petit matériel, le reste est intégralement financé par la DAC, l'ARLL et le rectorat.

Modalités d'inscription

Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.



Crédits photo : *Le Journal De Mayotte.*

La dictée francophone

Le principe

La Dictée Francophone est organisée dans le cadre de la semaine mondiale de la langue française et de la francophonie. Elle se fait sur quatre niveaux (CE2 / CM1-6^e / 5^e-3^e / lycée) et est suivie d'une remise de prix régionale et nationale.

Période

Dictée la troisième semaine de mars 2025, préparée en amont dans l'établissement ; remise des prix en juin.

Budget

Chaque établissement peut prévoir des prix à remettre aux élèves.

Modalités d'inscription

Contactez l'association Mayotte-Québec : pierre.ayassami@ac-mayotte.fr.





CINÉMA

Ma classe au cinéma

Le principe

Les professeurs qui inscrivent des classes à ce dispositif s'engagent à leur montrer les trois films de la programmation annuelle, en intégralité, au rythme d'un film par trimestre, et de mener autour de ces films une exploitation pédagogique de leur choix. Ils reçoivent une formation d'une journée par film, soit trois jours de formation dans l'année. Il est fortement recommandé de faire visionner les films dans un des deux cinémas de Mayotte.

Période

Un film par trimestre.

Budget

Les places de cinéma sont financées sur la part collective du Pass culture. Le transport vers le lieu de projection est à la charge de l'établissement.

Modalités d'inscription

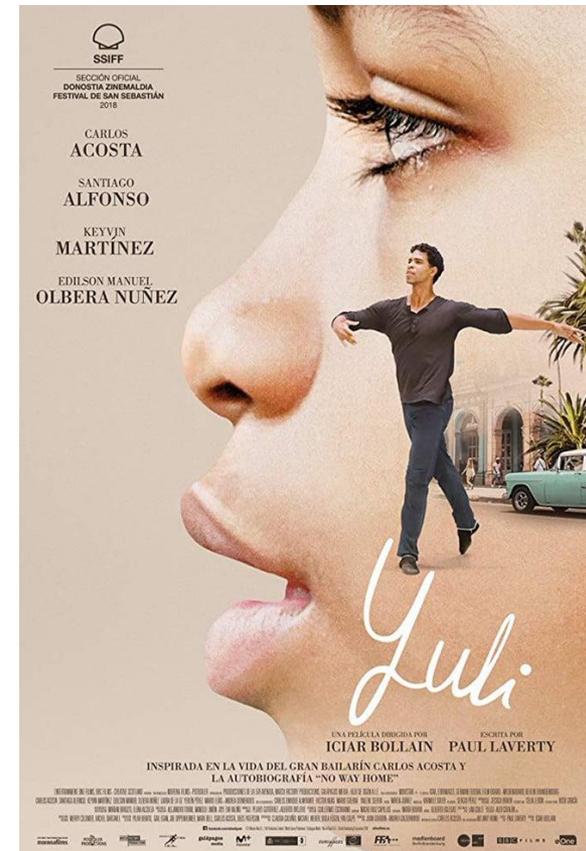
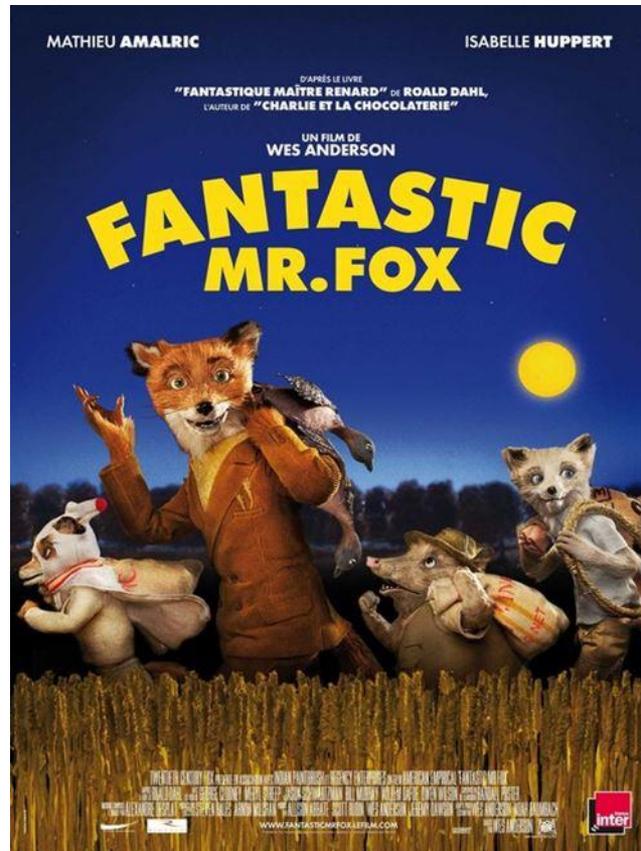
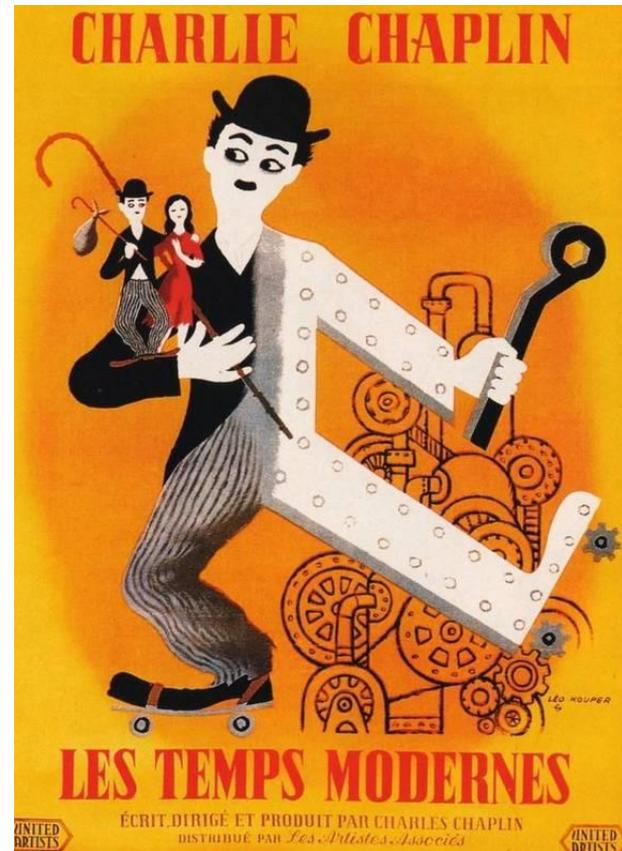
Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.

Programmation 6^e / 5^e

Premier trimestre : *Les Temps modernes*, de Charles Chaplin, 1936

Deuxième trimestre : *Fantastic Mr. Fox*, de Wes Anderson, 2009

Troisième trimestre : *Yuli*, d'Icíar Bollaín, 2018

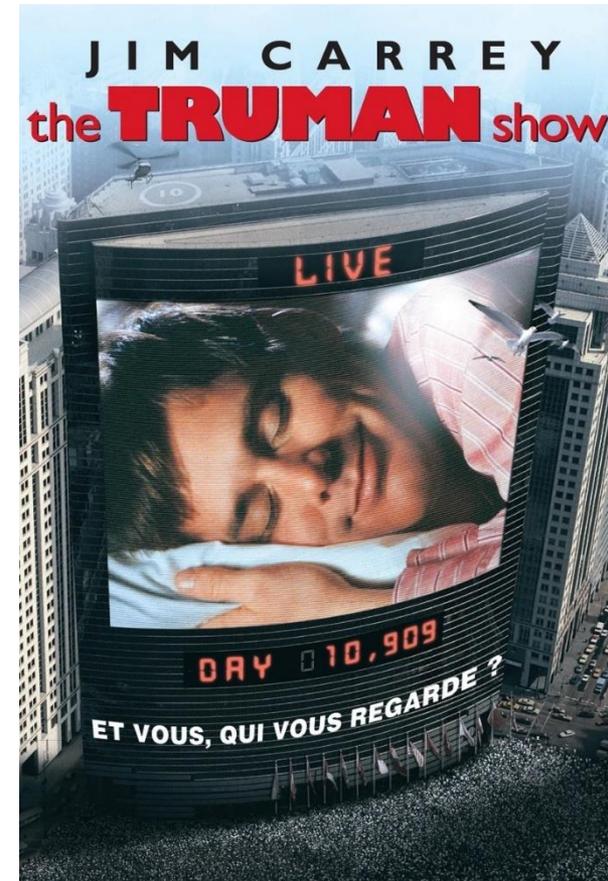
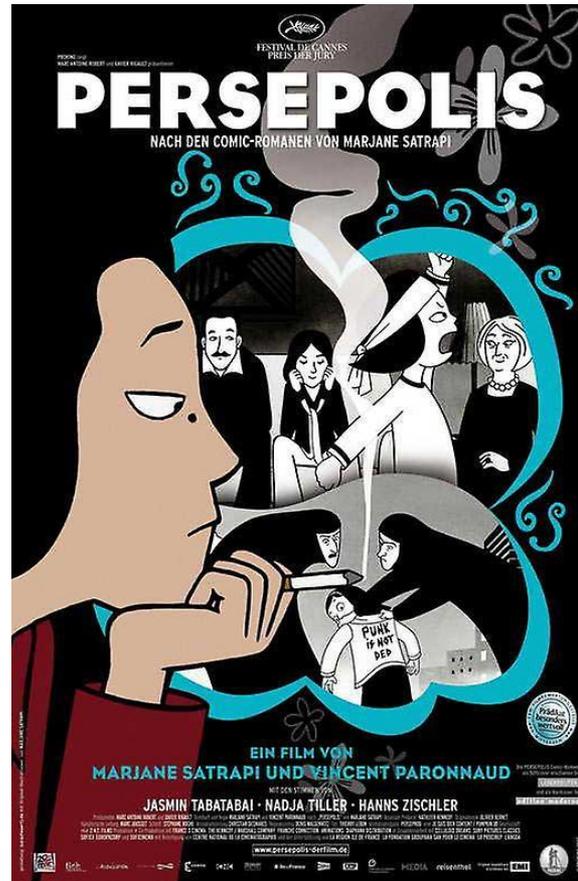


Programmation 4^e / 3^e

Premier trimestre : *Little Miss Sunshine*, de Jonathan Dayton et Valerie Faris, 2006

Deuxième trimestre : *Persepolis*, de Vincent Paronnaud et Marjane Satrapi, 2007

Troisième trimestre : *The Truman Show*, de Peter Weir, 1998

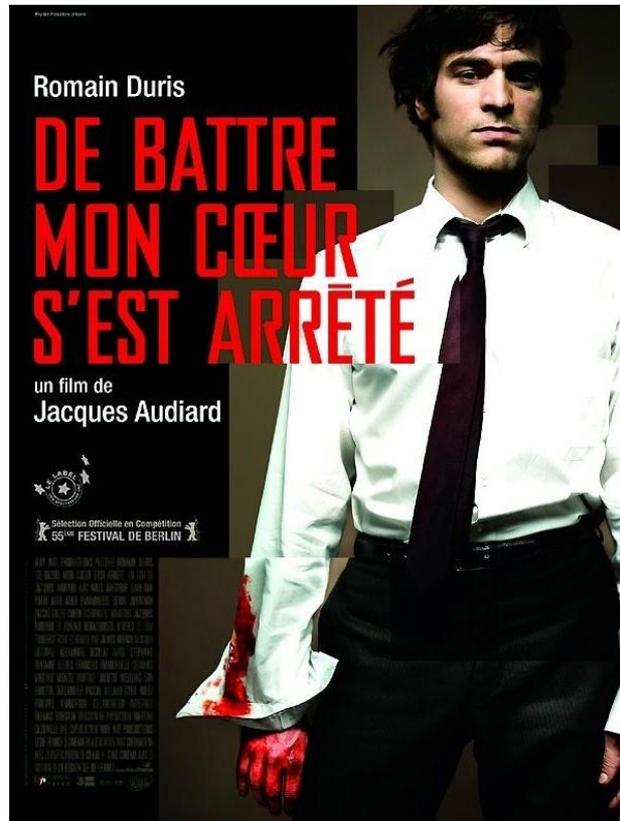


Programmation lycée

Premier trimestre : *À la vie*, d'Aude Pépin, 2021

Deuxième trimestre : *De battre mon cœur s'est arrêté*, de Jacques Audiard, 2005

Troisième trimestre : *Her*, de Spike Jonze, 2013



Ateliers de pratique du cinéma

Le principe

Ingrid Franchi, réalisatrice et scénariste, propose d'encadrer des ateliers d'initiation à la pratique du cinéma : écriture, réalisation et montage d'un court métrage.

Période

Tout au long de l'année scolaire.

Budget

La rémunération des heures d'intervention effectuées (60€/heure) peut être financée soit par l'établissement, soit par la DAC et le rectorat dans le cadre d'un PEAC.

Modalités d'inscription

Contactez la réalisatrice pour lui soumettre votre projet à webmaster@ingridfranchi.com. En cas de demande de subvention à la DAC ou au rectorat, montez un PEAC dans le cadre de l'appel à projets annuel ; se renseigner auprès du référent culture.



Un réalisateur dans la classe

Le principe

Rémi Mazet, diplômé de la Fémis, et Thomas Paulot, diplômé de l'ECAL et membre de l'ACID, peuvent encadrer et accompagner les projets cinéma en collège ou lycée. Ils animent des ateliers de pratique du cinéma qui vont de l'écriture au montage en passant par le tournage.

Période

Dates à déterminer.

Budget

En 2024-25, les projets montés avec ces réalisateurs seront financés sur la part collective du Pass culture des établissements participants, d'où l'intérêt de les monter à plusieurs établissements afin de mutualiser les coûts de transport et d'hébergement des artistes.

Modalités d'inscription

Prendre contact auprès du chargé de mission Cinéma-audiovisuel (cf. « Contacts utiles »).



Ateliers d'initiation au cinéma

Le principe

Germain Le Carpentier, scénariste et réalisateur, réside à Mayotte. Il propose d'encadrer des ateliers d'initiation à la pratique du cinéma : écriture, réalisation, montage. Il peut aussi intervenir sur des ateliers théoriques sur l'histoire du cinéma (notamment des années 70).

Période

Tout au long de l'année scolaire.

Budget

Seule la rémunération des heures d'intervention effectuées (60€/heure) doit être prise en charge ; elle peut être financée sur la part collective du Pass culture.

Modalités d'inscription

Contactez le réalisateur pour monter le projet à g.lecarpentier@arsonistsfilms.com.



Quand le son crée l'image

Le principe

Les élèves de lycée et de collège à partir de la classe de 4^e sont invités à réaliser un court métrage sur une bande-son créée pour l'occasion. Chaque édition met à l'honneur un compositeur de musiques de films différent.

Période

Inscription et dépôt des films entre juin et novembre.

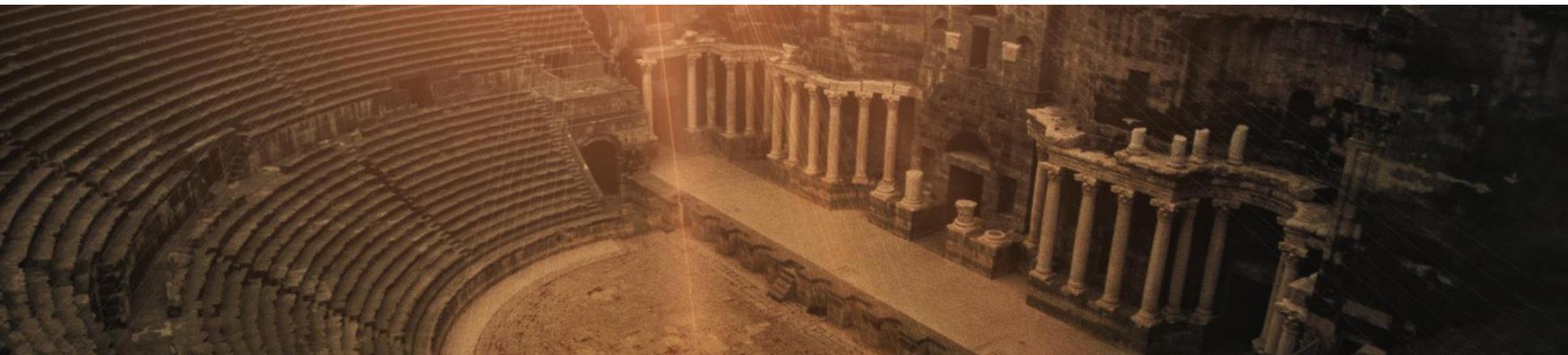
Budget

Projet ne nécessitant en général pas de financement spécifique ; s'il ne se trouve pas dans l'établissement, le matériel peut éventuellement être emprunté auprès de la DANE.

Modalités d'inscription

Informations sur le site de l'association porteuse du projet : <https://www.lasemaineduson.org/>.





THÉÂTRE

Spectabilis : *La Ferme des animaux*

Le principe

La compagnie Spectabilis, basée dans le Maine-et-Loire, présentera lors d'une tournée dans les établissements du 2nd degré sa création 2024 *La Ferme des animaux*, basée sur le livre éponyme de George Orwell. Le spectacle, qui est malheureusement d'actualité, est adapté aussi bien au lycée qu'à tous les niveaux du collège.

Période

Du 12 au 21 mai 2025.

Budget

Les représentations, qui peuvent accueillir 90 à 120 élèves selon les lieux, sont facturées 2000€ chacune sur la part collective du Pass culture de l'établissement. Le reste des frais est pris en charge par le rectorat.

Modalités d'inscription

Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.



Phenomena : *Gorgée d'eau*

Le principe

La compagnie Phenomena présentera lors d'une tournée sa création « Gorgée d'eau », sur un texte de Penta Diouf et dans une mise en scène de Maëlle Dequiedt, fondatrice de la compagnie. Mettant en scène une mère (Mylène Wagram) et sa fille (Lise Lomi) face à une tempête, le spectacle aborde les thèmes de l'écologie, de la famille et du féminisme.



Période

À déterminer.

Budget

Les représentations, qui peuvent accueillir 90 à 120 élèves selon les lieux, sont facturées 1500€ chacune sur la part collective du Pass culture de l'établissement. Le reste des frais est pris en charge par le rectorat.

Modalités d'inscription

Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.

Compagnie Auguste : *Un doux reniement*

Le principe

La compagnie Auguste portera une tournée du spectacle *Un doux reniement*, de Christophe Pellet, dans les établissements du 2nd degré de l'académie. Les représentations pourront être suivies d'ateliers, notamment pour les options et les spécialités Théâtre.

Période

À déterminer.

Budget

Les représentations, qui peuvent accueillir 90 à 120 élèves selon les lieux, sont facturées 1000€ chacune sur la part collective du Pass culture de l'établissement.

Modalités d'inscription

Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.



Théâtre du Versant : *L'Illusion*

Le principe

Le Théâtre du Versant, compagnie métropolitaine basée à Biarritz, propose un spectacle de *commedia dell'arte* basé sur des textes de Molière (*Les Fourberies de Scapin*, *Dom Juan*, *Le Bourgeois gentilhomme*, *Monsieur de Pourceaugnac*). Ce spectacle est très approprié pour les classes de 6^e, en particulier dans le cadre de l'objet d'étude « Résister au plus fort : ruses, mensonges et masques ».

Période

À déterminer.

Budget

Les représentations, qui peuvent accueillir 90 à 120 élèves selon les lieux, sont facturées 550€ chacune, et financées sur la part collective du Pass culture de l'établissement.

Modalités d'inscription

Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.



La Chouette noire : *De La Fontaine à Booba*

Le principe

La compagnie La Chouette noire revient à Mayotte pour une tournée du spectacle « De La Fontaine à Booba », plébiscité par les élèves et les professeurs depuis 2022, et qui invite les spectateurs à s'interroger sur la langue française et tout particulièrement sur la nature de la poésie, du XVII^e siècle au rap contemporain.



Période

À déterminer.

Budget

Les représentations, qui peuvent accueillir 90 à 120 élèves selon les lieux, sont facturées 1500€ chacune sur la part collective du Pass culture de l'établissement.

Modalités d'inscription

Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.

Les laborateurs : *Prophète malgré lui*

Le principe

La compagnie Les laborateurs proposera à nouveau aux professeurs de l'académie de Mayotte son spectacle « Prophète malgré lui », basé sur le magnifique texte de Khalil Gibran *Le Prophète*.



Période

À déterminer.

Budget

Les représentations, qui peuvent accueillir 90 à 120 élèves selon les lieux, sont facturées 1200€ chacune sur la part collective du Pass culture de l'établissement.

Modalités d'inscription

Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.

Le dernier strapontin : *Lieu de mémoires*

Le principe

La compagnie Le dernier strapontin revient à Mayotte et proposera à nouveau son spectacle « Lieu de mémoires », plébiscité par les élèves et les professeurs en 2022-23. Entièrement basé sur des archives de la ville de Bordeaux, ce spectacle traite du passé esclavagiste français et de sa mémoire.

Période

À déterminer.

Budget

Les représentations, qui peuvent accueillir 90 à 120 élèves selon les lieux, sont facturées 1500€ chacune sur la part collective du Pass culture de l'établissement.

Modalités d'inscription

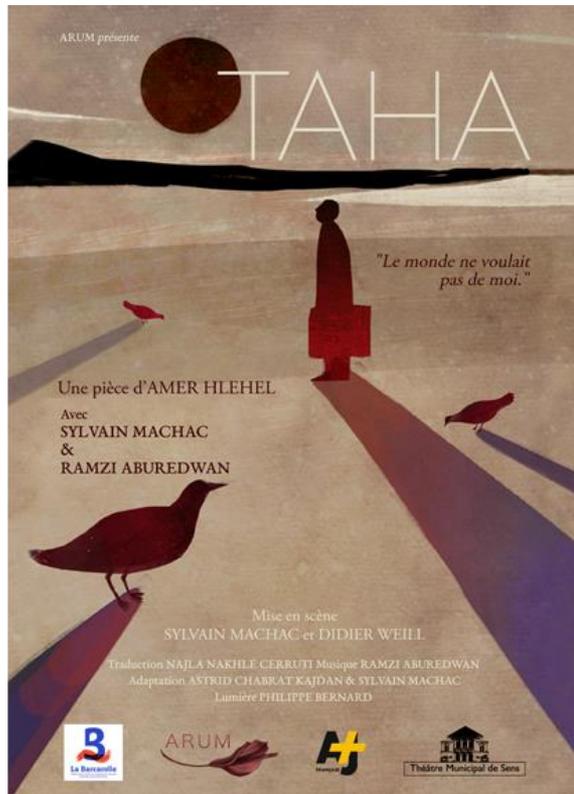
Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.



Arum : *Taha, le monde ne voulait pas de moi*

Le principe

La compagnie Arum proposera aux professeurs de l'académie de Mayotte son spectacle « Taha, le monde ne voulait pas de moi », monologue d'Ahmed Hlehel qui s'inspire de la vie du poète palestinien Taha Muhammad Ali. Ce texte, joué par Sylvain Machac et accompagné à l'alto, raconte sans haine la résilience d'un Palestinien grâce à la poésie.



Période

Du 28 octobre au 10 novembre 2024.

Budget

Les représentations, qui peuvent accueillir 90 à 120 élèves selon les lieux, sont facturées 1200€ chacune sur la part collective du Pass culture de l'établissement.

Modalités d'inscription

Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.



DANSE

Topaze

Le principe

Les classes inscrites bénéficient d'un stage de danse de trois semaines avec la compagnie métropolitaine « Topaze ». Les danseurs interviennent dans les classes prioritairement sur les heures de cours du professeur porteur du projet ; ils interviennent deux fois par semaine sur des plages de 2 à 3h., pour un total de 12 à 18h. de stage. À l'issue des trois semaines de stage, les danseurs et les élèves participants donnent ensemble un spectacle de danse.

Période

Janvier 2025

Budget

Coût de l'action entièrement couvert par le pass Culture des établissements participants, à hauteur de 2500€ à 3000€ par classe inscrite.

Modalités d'inscription

Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.





MUSIQUE

Concours « Voix des outre-mer »

Le principe

Destiné à détecter, former et promouvoir les talents lyriques locaux, il permet aux candidats retenus de bénéficier d'une masterclass de 75 heures de chant gratuite et de participer à la finale du concours à l'Opéra de Paris.

Période

Mai 2025.

Budget

Tous les frais sont pris en charge par l'association « Voix des outre-mer ».

Modalités d'inscription

Renseignements sur le site <https://voixdesoutremer.com/>.





HISTOIRE, PATRIMOINE, ARCHIVES ET ÉCOLOGIE

Les journées du patrimoine / Levez les yeux !

Le principe

Chaque année, les Journées Européennes du Patrimoine et l'opération « Levez les yeux ! » invitent notamment les professeurs à participer avec leurs classes à des actions visant à valoriser le patrimoine naturel et culturel de proximité. Les actions possibles sont très variées (visites de musées, de monuments historiques, ateliers autour des instruments de musique anciens, etc.). Les thèmes 2024 sont « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions » et « Patrimoine maritime ».

Période

20, 21 et 22 septembre 2024.

Budget

Variable en fonction des actions prévues.

Modalités d'inscription

Informations transmises par la DRAAC en début d'année.



Les rallyes du patrimoine

Le principe

Les professeurs inscrivent les classes auprès de l'association « Les Naturalistes », qui propose des visites de lieux emblématiques de l'histoire de Mayotte ; ces visites sont axées sur la mise en valeur et la préservation du patrimoine naturel et culturel de l'île.

Période

Tout au long de l'année scolaire.

Budget

Les rallyes sont entièrement pris en charge par la DAC et le rectorat, y compris les transports ; les établissements n'ont aucun frais à payer.

Modalités d'inscription

Candidature sur ADAGE en début d'année scolaire.



PRESSE ET MÉDIAS



La semaine de la presse et des médias

Le principe

Pendant une semaine, des actions sont menées par les professeurs participants autour des enjeux de l'éducation aux médias, des métiers du journalisme, de la qualité de l'information et de la liberté d'expression. Il s'agit de développer l'esprit critique et la responsabilité liée à la publication de contenus. Les différentes actions concrètes sont très variables et proposées par les professeurs (valorisation des productions d'élèves par une publication dans un média professionnel, découverte des outils et techniques des médias et du journalisme, etc.).

Période

Une semaine entre mars et avril.

Budget

Variable en fonction des actions mises en place.

Modalités d'inscription

Inscriptions auprès du coordinateur du CLEMI à Mayotte (cf. contacts en fin de document).



Le concours Médiatiks

Le principe

Médiatiks est un concours de médias scolaires ouvert à tous les niveaux de classes et à tous les supports (journaux imprimés ou en ligne, radios ou webradios, web TV, reportages photo). Il s'agit d'inciter les élèves à produire de l'information en s'interrogeant sur la pertinence des sujets à traiter, l'angle à adopter, etc.

Période

Ouverture des inscriptions en novembre, clôture en mars.

Budget

Variable en fonction des médias choisis.

Modalités d'inscription

Inscriptions auprès du coordinateur du CLEMI à Mayotte (cf. contacts en fin de document).
Informations supplémentaires sur le site du CLEMI : <https://www.clemi.fr/>.



Le concours « Zéro cliché pour l'égalité filles-garçons »

Le principe

Chaque année, le concours « Zéro cliché » propose de réaliser une construction médiatique (textuelle, visuelle, sonore ou vidéo) visant à déconstruire les stéréotypes sexistes et de genre. Tous les niveaux sont concernés

Période

Ouverture des inscriptions en mars, clôture en avril.

Budget

Variable en fonction des médias choisis.

Modalités d'inscription

Inscriptions en écrivant à la fois à l'organisation du concours (zerocliche@clemi.fr) et au coordinateur du CLEMI à Mayotte (cf. contacts en fin de document).

Informations supplémentaires sur le site du CLEMI : <https://www.clemi.fr/>.



La fête de la radio

Le principe

Une valorisation des webradios scolaires et des projets de podcasts en lien avec les médias professionnels. Les enregistrements de podcasts entre élèves des outre-mer sont particulièrement mis en avant.

Période

Une semaine entre mai et juin.

Budget

Prévoir le matériel nécessaire.

Modalités d'inscription

Inscriptions auprès du coordinateur du CLEMI à Mayotte (cf. contacts en fin de document).
Informations supplémentaires sur le site du CLEMI : <https://www.clemi.fr/>.



Petit Journal du Patrimoine

Le principe

La fédération Patrimoine-environnement organise chaque année le concours scolaire du Petit Journal du Patrimoine, destiné aux élèves du CM1 à la 5^e, et qui vise à leur faire découvrir le patrimoine de leur région tout en les familiarisant avec les NTIC et le métier de journaliste. Son thème est pensé en lien avec celui de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins, organisée par la même structure. Le thème pour 2024-25 n'est pas encore connu.

Période

Candidatures jusqu'au 31 décembre 2024, envoi des journaux avant le 30 avril 2025.

Budget

Projet ne nécessitant en général pas ou peu de budget.

Modalités d'inscription

Disponibles sur le site <http://www.patrimoine-environnement.fr/concours-scolaire-du-meilleur-petit-journal-du-patrimoine/>





CONTACTS UTILES

DRAAC du rectorat de Mayotte

- ❖ M. Aurélien DUPOUEY-DELEZAY, Délégué de Région Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle (DRAAC) : daac@ac-mayotte.fr / 02 69 63 33 98 / 06 39 03 61 81
- ❖ M. Malik BOUKRICHA, chargé de mission Cinéma-audiovisuel : malik.boukricha@ac-mayotte.fr
- ❖ Mme Laytaza HAMZA, chargée de mission Théâtre : laytaza.hamza@ac-mayotte.fr
- ❖ M. Cédric SALIN, chargé de mission Arts plastiques : cedric.salin@ac-mayotte.fr
- ❖ M. Julien SANG, chargé de mission Musique : julien-sylvain.sang@ac-mayotte.fr

Autres services du rectorat de Mayotte

- ❖ Mme Habiba NAÏMI, IA-IPR de Lettres, en charge de l'enseignement Théâtre : habiba.naimi@ac-mayotte.fr
- ❖ Mme Camille VANREYSELBERGE, IA-IPR de Lettres, en charge de l'enseignement Cinéma-audiovisuel : camille.vanreyselberge@ac-mayotte.fr
- ❖ M. Philippe VANDECASTEELE, IA-IPR de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), Correspondant Académique en Sciences et Techniques (CAST), en charge du pilotage de l'Éducation au Développement Durable (EDD) : philippe.vandecasteele@ac-mayotte.fr
- ❖ M. Pascal MARSILLOUX, IA-IPR d'Histoire-Géographie, en charge des dossiers « Mémoires et citoyenneté » et « Laïcité et valeurs de la République » : pascal.marsilloux@ac-mayotte.fr
- ❖ M. Philippe CACHAT, IA-IPR d'Éducation Physique et Sportive (EPS), en charge de la danse pour sa discipline : philippe.cachat@ac-mayotte.fr
- ❖ M. Pierre BERTEL, coordinateur du CLEMI à Mayotte, référent académique Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) : pierre-richard.bertel@ac-mayotte.fr
- ❖ M. Fabrice CHAUDRON, Délégué de Région Académique au Numérique Éducatif (DRANE), notamment pour le matériel informatique et numérique : drane@ac-mayotte.fr

Direction des Affaires Culturelles (DAC Mayotte)

- ❖ M. Julien MONDON, Conseiller pour l'action culturelle et artistique : julien.mondon@culture.gouv.fr
- ❖ M. Benoît BAVOUCET, Conseiller pour la création, le cinéma et les politiques interministérielles : benoit.bavouset@culture.gouv.fr
- ❖ Mme Djaouharia MOHAMED, Conseillère livre et lecture, archives, médias, langue française et langues de France : djaouharia.mohamed@culture.gouv.fr

Autres structures institutionnelles

- ❖ Mme Lisa PATIN, directrice du Pôle culturel de Chirongui : lisa.patin@chirongui.yt
- ❖ M. Théo BURGOS, médiateur du Pôle culturel de Chirongui : mediation-poleculturel@chirongui.yt
- ❖ M. Vincent LAHOUCHE, directeur de l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture (ARLL) : direction@arll-mayotte.fr
- ❖ Mme Soinaanti MTSOUNGA, chargée de projets à l'ARLL : peac@arll-mayotte.fr
- ❖ M. Anthony BOCHÉ, directeur de l'association CinéMusafiri : cinemusafiri@gmail.com
- ❖ Mme Anic FANAMANA, directrice de l'école Musique à Mayotte : direction@musiqueamayotte.fr
- ❖ M. Elkabir BIN MOHAMED, directeur de l'Office Culturel Départemental : bm.el-kabir@ocd976.yt
- ❖ Mme Katty ABDYOU, chargée des actions scolaires pour le cinéma Alpa Joe : abdou.katty@ocd976.yt
- ❖ Mme Noura MAANANI, chargée de programmation pour le Musée de Mayotte : noura.maanani@cg976.fr
- ❖ M. Wassim LAMOUCI, professeur-relais pour le Musée de Mayotte : wassim.lamouchi@ac-mayotte.fr
- ❖ Directeur des archives départementales : en attente de nomination
- ❖ Professeur-relais pour les Archives départementales : en attente de nomination